

Procédures d'orientation et d'affectation pour la rentrée 2021

Généralités : procédures d'orientation et d'affectation

- Cette procédure de demande d'affectation est désormais dématérialisée via un Télé Service d'Affectation (TSA) **EduConnect**
- A partir d'un portail public unique, les familles peuvent visualiser l'offre de formation post 3ème de chaque académie, qu'elle relève des voies générale et technologique ou professionnelle, qu'elle revête une modalité scolaire ou en apprentissage.
- Chaque élève peut y formuler jusqu'à **15 vœux de formation** dans des établissements différents (**10 vœux académiques et 5 vœux nationaux**). La procédure informatisée « Affelnet » affecte ensuite les élèves en fonction de nombreux critères (sectorisation, nombre de places disponibles, barèmes...etc.).



Attention, les lycées généraux et technologiques sont sectorisés, le lycée de secteur dépendant de l'adresse de l'élève. **Pour la majorité des élèves du collège « Les Roussillous », il s'agit du lycée « PP Riquet » de Saint-Orens.**

NB : Le choix des options possibles en 2GT au lycée PP Riquet se fera APRES que l'enfant se sera inscrit, directement auprès du lycée. Des dossiers devront parfois néanmoins avoir été constitués au préalable (ex : Classe E2 ou Sections européennes).

Options au lycée PP Riquet en seconde Générale

- Option Latin
- Langue vivante C : Chinois
- Classe « Espace et Exploration » : E2 (dossier à compléter lors de l'inscription)
- Sections européennes : (dossier à compléter lors de l'inscription)
Allemand

Candidatures depuis et vers les formations relevant de l'enseignement privé sous contrat

Public vers privé : Cette procédure concerne uniquement les élèves scolarisés dans un établissement public. Les familles demandant une affectation en 2nde GT dans un lycée privé devront l'indiquer via la saisie dans le télé service affectation **avant le 31 mai 2021** ou sur le dossier de demande d'affectation. Les lycées privés valideront dans AFFELNET LYCEE au plus tard le 15 juin 2021 la liste des élèves admis à s'inscrire en 2nde GT pour la mise à jour de la base affectation.

Affectation post 3^{ème} en seconde générale : les cas particuliers

On ne peut pas obliger une famille à demander le lycée de secteur, mais on doit alors la prévenir des risques de non-affectation. Il est rappelé **qu'un élève ne peut faire qu'une seule demande de dérogation.**

1. **Les demandes d'affectation vers des enseignements optionnels « rares »** sont gérées par Affelnet lycée et traitées au barème, ce sera le cas pour les demandes suivantes :

2-HOT	2 nd e technologique Hôtellerie et Restauration (STHR)	Lycée de l'Occitanie (31)
2-GT CIRQU	Arts du cirque (6h)	Lycée Le Garros à Auch (32)
CCDES	Création et Culture Design (6h)	Lycée des Arènes ; Lycée Rive Gauche (31) ; lycée Bossuet Condom (32) Lycée Marie Curie (65).
EATDD	Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable	Lycée Ondes ; Lycée Auzeville (31)
LVC rares	Hébreu, Japonais, Arabe, Portugais, Chinois, Russe, Polonais	

Ces demandes d'affectation sont directement gérées par AFFELNET LYCEE et traitées au barème. Aucune demande de dérogation n'est dans ce cas nécessaire

2. **Certaines dérogations au secteur peuvent être demandées sur un choix d'option priorisée et dérogatoire.** Elles concernent les seules demandes ci-dessous :

Les Arènes	Cinéma audiovisuel (à hauteur de 35 élèves hors secteur maximum)
Saint Sernin	Danse et musique (à hauteur de 30 élèves cumulés hors secteur) (ne pas confondre avec les options 2STMD)
Rive Gauche	EPS (à hauteur de 20 élèves hors secteur maximum)
Deodat de Séverac	Sciences de l'ingénieur et création et innovation technologiques (à hauteur de 35 élèves hors secteur maximum)
Stéphane Hessel	Sciences de l'ingénieur et création et innovation technologiques (à hauteur de 35 élèves hors secteur maximum)
Charles de Gaulle	Sciences de l'ingénieur et création et innovation technologiques (à hauteur de 35 élèves hors secteur maximum)
Paul Mathou	Sciences de l'ingénieur et création et innovation technologiques (à hauteur de 35 élèves hors secteur maximum)

Tous les élèves intéressés par ces options dérogatoires priorisées, du secteur ou hors secteur rempliront les annexes 1 et 2 (ci-jointes). Elles sont à rendre impérativement pour le 19 Mai 2021.

3. Autres situations

Pour toute demande de dérogation sans motif particulier, il conviendra de remplir l'annexe 1. Pour toute autre demande (Sections sportives scolaires, Sections « pôle Espoir » et « pôle France », Sections binationales / internationales, OPECO – 2STMD..etc.), il convient de se rapprocher des établissements visés et de demander conseil au professeur principal.

Pour la voie professionnelle

POUR LA RENTRÉE 2019, les élèves pouvaient déjà choisir, outre les bacs pro traditionnels, l'une des 3 familles de métiers :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique Métiers de la relation client | <p>Et l'une des 4 familles de métiers suivantes pour l'agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alimentation bio industries - laboratoire Conseil vente Nature - jardin - paysage - forêt Productions |
|--|---|

POUR LA RENTRÉE 2020, 6 nouvelles familles de métiers se rajoutent (sous réserve de modifications) :

INTITULÉ DES FAMILLES DE MÉTIERS	SPÉCIALITÉS DE BACS PRO CORRESPONDANTS
AÉRONAUTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Aéronautique option Avionique, option Système, option Structure Aviation générale*
ALIMENTATION	<ul style="list-style-type: none"> Boucher-charcutier-traiteur Boulangier-pâtissier Poissonnier-écailler-traiteur*
HÔTELLERIE-RESTAURATION	<ul style="list-style-type: none"> Commercialisation et services en restauration Cuisine
BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE	<ul style="list-style-type: none"> Métiers de la coiffure Esthétique cosmétique parfumerie
ÉTUDES ET MODÉLISATION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT	<ul style="list-style-type: none"> Technicien d'études du bâtiment option A Études et économie, option B Assistant en architecture Technicien géomètre-topographe
INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> Façonnage de produits imprimés, routage* Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A Productions graphiques, option B Productions imprimées

*Formations non proposées dans l'académie de Toulouse

Intérêt : ce ne sera qu'en fin de 2de professionnelle que vous choisirez l'une des spécialités de bacs pro proposées dans la famille de métiers, soit un gain d'une année supplémentaire pour se décider ! Cette nouvelle organisation vous permettra d'acquérir les premières compétences professionnelles utiles dans un secteur, de vous professionnaliser et d'affirmer progressivement vos choix. Pour les bacs professionnels qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait à la fin de votre année de 3e .

Attention aux recrutements particuliers :

Les formations « conducteur marchandises » du lycée Galliéni (Toulouse) en CAP ou BAC PRO, un dossier spécifique devra être constitué en amont par la famille et retourné au lycée Galliéni avant le 20 mai 2020
Le baccalauréat professionnel « Métiers de la sécurité » du lycée Marie-Louise Dissard Françoise de Tournefeuille et du lycée Guynemer de Toulouse (voir consignes particulières sur le site des établissements).

Remarques concernant les demandes de dérogation

Une seule demande dérogatoire par élève est autorisée, elle se fait via TSA mais un envoi de documents par le collège est nécessaire :

- Pour les demandes de dérogation « standard » : l'annexe 1 de la circulaire sur la procédure d'affectation 2020,
- pour les demandes de dérogation dite « option priorisée » : les annexes 1 et 2.
- Le cas échéant, ces annexes 1 et 2 sont à demander au professeur principal de la classe de votre enfant. Le type de dérogation est normalement précisé lors de la demande sur le TSA mais en cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

La notification d'affectation dans le lycée de secteur vaut pour refus de la demande de dérogation.

NB : Pour les demandes de dérogation pour intégrer des sections bi-nationales, spécifiques : voir modalités de recrutement affichées sur le site ENT des lycées d'accueil et se rapprocher du professeur principal.

Calendrier

A- Orientation

- Avant la saisie des vœux définitifs :** Consultation de l'avis provisoire du conseil de classe (2ème trimestre)
- Samedi 10 Avril :** Ouverture de la phase de saisie des vœux définitifs
- Lundi 31 Mai :** Fin de la saisie des vœux définitifs

B- Affectation

- Mardi 06 Avril :** Ouverture du Télé Service pour l'Affectation à la consultation
- Lundi 10 Mai :** Début de la saisie des vœux
- Mercredi 19 Mai :** Fin de retour des documents pour les demandes de dérogation (délai de rigueur)
- Lundi 31 Mai :** Fin de saisie des vœux d'affectation (délai de rigueur)
- Mardi 29 Juin :** Résultats de l'affectation du tour principal

Des exemples

Pour la seconde générale

Différents cas		Explications
Vœu 1 : 2GT	Lycée PP Riquet	Je suis sûr de l'avoir. C'est mon lycée de secteur sans option. A condition que le conseil de classe se prononce pour un passage en seconde GT
Vœu 1 : 2GT option chinois Vœu 2 : 2GT	Lycée PP Riquet Lycée PP Riquet	Pour le vœu 1. C'est un enseignement optionnel rare / AFELNET. Je ne suis pas sûr de l'avoir. (Contingenté) Je fais un 2ème vœu sur le lycée de mon secteur sans option
Vœu 1 : 2GT Création et Culture design au Vœu 2 : 2GT	Arènes Lycée PP Riquet	Pour le vœu 1. C'est un enseignement optionnel rare / AFELNET. Je ne suis pas sûr de l'avoir. (Contingenté) Je fais un 2ème vœu sur le lycée de mon secteur sans option
Vœu 1 : 2GT option EPS Vœu 2 : 2GT	Rives Gauche Lycée PP Riquet	Pour le vœu 1 je rempli un dossier. C'est une option priorité dérogatoire. Je rempli donc les annexes. / dossier. Je ne suis pas sûr de l'avoir. Je fais un 2ème vœu sur le lycée de mon secteur sans option
Vœu 1 : santé / social Vœu 2 : 2GT EATDD Vœu 3 2GT	Lycée privé SMDC Lycée Agricole Auzeville Lycée PP Riquet	Pour le vœu 1 : cela dépend du Lycée privé Pour le vœu 2 : affelnet (contingenté) / pas sûr de l'avoir Je termine par le lycée de mon secteur

Pour la seconde professionnelle

Différents cas	Etablissement	Explications
Vœu 1 : BAC PRO Gestion / administration	Roland Garros	Je peux faire plusieurs vœux Je classe mes vœux par ordre de préférence Je fais attention aux familles / options proposées dans le lycée Pro
Vœu 2 : BAC PRO Gestion / administration	Guynemer	
Vœu 3 : BAC PRO Gestion / administration	Bellevue	
Vœu 4 : BAC PRO Commerce / vente option B	Gabriel Peri	

Je peux faire des vœux mixtes

V1 : BAC pro commercialisation et services restauration	Rene Bonnet	A condition que le conseil de classe donne l'accord pour une seconde générale
V2 : BAC pro commercialisation et services restauration	Lycée hôtelier	
V3 : 2GT	Lycée PP Riquet	